



Fiche descriptive sur les Zones humides de Ramsar

(telle qu'approuvée par la recommandation C.4.7 de la Conférence des Parties contractantes, Montreux, Suisse - juillet 1990)

NOTA: Avant de remplir cette fiche, prière de lire les lignes directrices qui comprennent un exemplaire d'une fiche remplie.

Les fiches remplies sont à adresser à: T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIROE, Slimbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre.

1. Pays: Suisse 2. Date: May 92 3. Numéro de référence: 7CH003
(à remplir par le responsable de la base de données)

4. Nom et adresse du compilateur: Office fédéral de l'environnement
des forêts et du paysage
Division de la protection de la nature
Halkylstr. 4, CH-3003 Bern
J. Schenker
Tel 031/61 80 05

5. Nom de la zone humide: Les Granges

6. Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar: 9. November 1991

7. Coordonnées géographiques: 46° 23' N, 6° 54' E

8. Situation générale: (par ex. région administrative et grande ville la plus proche)
Canton de Vaud, 30 km au sud-est de la ville de Lausanne

9. Superficie: (hectares) 330 ha

10. Type de zone humide: (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7 de Montreux)
O U X

11. Altitude: (moyenne et/ou maximale et minimale)
373 m

12. Description: (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide)
Delta du Rhône sur la rive sud du Lac Léman. Seule rive encore intacte du côté Suisse du Léman. La zone abrite une faune et une flore rares.

13. Traits physiques: (par ex. géologie; géomorphologie; origine - naturelle ou artificielle; hydrologie; type de sol; qualité de l'eau; profondeur de l'eau; permanence de l'eau; fluctuations du niveau d'eau; amplitude des marées; bassins versants; régions d'aval; climat)

écologie: Marais, alluvions du Rhône, anciens cours du fleuve
Fluvio-glaciaire rhodanien
Ancien delta du Rhône

14. Caractéristiques écologiques: (principaux types d'habitats et de végétation)

Plantes à feuilles flottantes, forêt riveraine, végétation lacustre
végétation alluviale, marais à graminées et petites taches

15. Régime foncier et propriété:

(a) du site *Diverse Diverses propriétaires*

(b) des zones environnantes *"*

16. Mesures de conservation en vigueur: (catégorie nationale et statut juridique des aires protégées - y compris d'éventuelles modifications des limites; pratiques de gestion; existence et éventuelle mise en oeuvre d'un plan de gestion officiellement approuvé)

Objet 1502 de l'inventaire des fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale

Objet de l'inventaire fédéral des réserves des oiseaux migrateurs

Objet 183 de l'inventaire des monuments naturels et des sites du canton de Vaud du 16. août 1972

17. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées: (par ex. plan de gestion en préparation; proposition officielle de création d'une aire protégée)

Objet 123 de l'inventaire des zones alluviales

Objets 1378, 1379, 1382, 1384, 1385 de l'Inventaire des bas-marais

Objet 289 de l'Inventaire des sites marécageux

18. Modes actuels d'occupation des sols; principales activités humaines

(a) sur le site *Protection de la nature, agriculture, plantations de peupliers, graniers, camping, zone de loisir*

(b) aux alentours/dans le bassin versant *agriculture, industrie, agglomérations*

19. Perturbations et menaces, y compris changements dans les modes d'occupation des sols, et principaux projets de développement: (facteurs pouvant avoir un impact négatif sur les caractéristiques écologiques de la zone humide)

(a) sur le site *Erosion, recul des rivages
Pollutions
Eutrophisation des eaux
Décharges et dépôts divers*

(b) aux alentours / dans le bassin versant

*Construction d'une nouvelle route
Création d'un barrage au fil du Rhône*

③ *Objet 8 de l'inventaire fédéral des réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale*

20. Valeurs hydrologiques et physiques: (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière etc.)



21. Valeurs sociales et culturelles: (par ex. production de poissons, foresterie, signification religieuse, site archéologique)



22. Faune remarquable: (par ex. espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique; fournir les données numériques si elles existent)

Cigogne noire, cygne de Bewick, grand labbe
Plongeon imbricé, grand sylvain, grand mors changeant
gomphe vulgaire, triton lévi, crapaud sonneur,
caster, putois, couleuvre vipérine

23. Flore remarquable: (par ex. espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

massette à feuille étroite, taïche distique, les orchis
tachète et incarnat, la gymnadinie à éperon,
l'épipactis des marais, la gesse des marais,
le glaïeul des marais, la gentiane pneumonanthe,
le liparis de Loisel, la taïche de Hartmann

24. Recherche et équipements scientifiques: (par ex. projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)

/

25. Education et information: (par ex. centre d'accueil des visiteurs, stations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)

/

26. Récréation et tourisme: (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme; indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)

/

27. Organisme de gestion: (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)

Fondation des Grangettes, case postale 76, 1800 Vevey
Section protection de la nature et des sites
Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne

28. Juridiction: (territoriale - c'est-à-dire état ou région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement etc.)

Section protection de la nature et des sites
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

29. Références bibliographiques: (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)

Flora aquatique et paludéenne de la région des Grangettes
Mémoires N° 101 de la société vaudoise des sciences naturelles

30. Raisons de l'inscription: (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.4.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)

31. Carte du site (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1:25,000 ou de 1:50,000)

1: 25'000

Prière de renvoyer à : T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIROE, Slimbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre

Téléphone: 44 - (0)453 890634

Télécopieur: 44 - (0)453 890697

Télex: 43 71 45 IWRB G